



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

*Revue LES TISONS*, Numéro spécial – septembre 2025  
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*





---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, septembre 2025  
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524



**Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)

[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

s/c Université Joseph KI-ZERBO

BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso



## **Numéros déjà parus**

- Revue LES TISONS*, No 0003, juin 2025 ;  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, mars, Actes du séminaire  
FSHSE, ULSHS Bamako, 2025 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0002, décembre 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0001, juin 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.



## Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, *Professeur titulaire de philosophie* à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille

(30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

### **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de

L'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninlnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## La syllabe en *zarmaciine*

### *The syllable in zarmaciine*

**OUEDRAOGO Tiga Alain**

Institut des Sciences des Sociétés

[alainoued1@yahoo.fr](mailto:alainoued1@yahoo.fr)

**ILBOUDO W. Charles**

Université Joseph KI-ZERBO

[ilboudocharles68@gmail.com](mailto:ilboudocharles68@gmail.com)

**Résumé :** La syllabe est la plus petite unité qui ressort de la combinaison des phonèmes en tant qu'unités minimales distinctives. La syllabe en *zarmaciine* peut se regrouper en deux séries constituées de syllabes légères et de syllabes lourdes. Le noyau syllabique peut s'entourer d'une attaque et d'une coda. L'analyse révèle que le *zarmaciine* présente huit schèmes syllabiques : V, CV, Vc et Vc-, CVv, CvV, CVcc, CVc et CVv-. La syllabe du *zarmaciine* se définit nécessairement par : la présence d'un phonème central, du trait prosodique oppositionnel et du trait prosodique contrastif « syllabité » ; et accessoirement par la présence d'un ou plusieurs phonèmes marginaux, des traits contrastifs suivants : la modulation, la nasalité, l'asyllabité, la labialisation et la laxité. Les syllabes en *zarmaciine* peuvent être longues ou brèves. La syllabe est dite longue lorsque sa rime est branchante et brève si celle-ci est non branchante. La syllabe joue trois fonctions en *zarmaciine* : une fonction démarcative, une fonction de régulation de la combinaison et une fonction de l'assignation du schème tonal modulé bas - haut ou haut - bas.

**Mots-clés :** *zarmaciine*, syllabe, rime, noyau, fonction.

**Abstract:** *The syllable is the smallest unit that emerges from the combination of phonemes as distinctive minimal units. The syllable in Zarmaciine can be grouped into two series consisting of light syllables and heavy syllables. The syllabic nucleus can be surrounded by an attack and a coda. Analysis reveals that Zarmaciine has eight syllabic structures: V, CV, Vc and Vc-, CVv, CvV, CVcc, CVc and CVv-. The syllable of Zarmaciine is necessarily defined by: the presence of a central phoneme, the presence of the oppositional prosodic feature and the presence of the contrastive prosodic feature "syllabity"; and incidentally by the presence of one or more marginal phonemes, the following contrastive features: modulation, nasality, asyllabity,*

*labialization and laxity. Zarmaciine syllables can be long or short. The syllable is said to be long when its rhyme is branching and short if it is non-branching. The syllable plays three functions in Zarmaciine: a demarcative function, a function of regulating the combination and a function of assigning the modulated low-high or high-low tonal scheme.*

**Keywords :** zarmaciine, syllable, rhyme, nucleus, function

### **Pour citer cet article**

---

OUEDRAOGO Tiga Alain, ILBOUDO W. Charles, 2025, « La syllabe en zarmaciine », *Revue LES TISONS*, Numéro spécial, septembre, pp. 525-542.

### **Introduction**

Le *zarmaciine* est une variante du songhay parlée au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Bénin, au Nigéria. Selon les études de Nicolai (1981), elle reste une langue peu décrite. Le *zarmaciine* est parlé au Burkina Faso dans la partie Est du Pays plus précisément à Kantchari, à Botou et à Diapaga. Avec la migration due à l'insécurité et à l'exode rural, la ville de Fada regorge de nombreux locuteurs du *zarmaciine*.

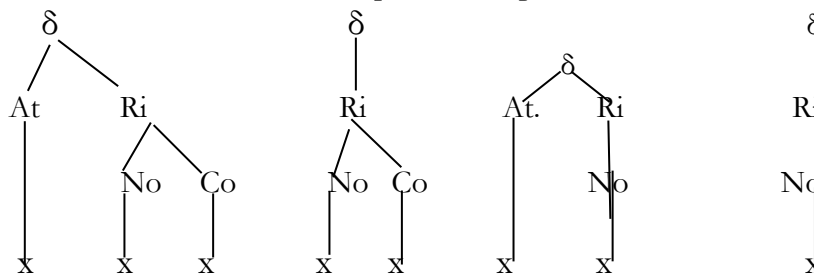
L'un des problèmes majeurs est que la syllabe en *zarmaciine* n'est pas suffisamment décrite. La langue elle-même est très peu décrite au Burkina Faso et les locuteurs sont obligés de se faire alphabétiser dans une autre langue. La présente étude contribuera à décrire la syllabe et permettra aux spécialistes de mieux peaufiner les règles de la syllabe pour son utilisation dans l'alphabétisation et l'enseignement dans les écoles bilingues.

L'objectif de la présente étude est de faire connaître la syllabe en zarmaciine, dégager ses différentes structures, ses schèmes syllabiques et ses fonctions.

Pour atteindre cet objectif, une approche éclectique qui va combiner deux théories : celle préconisée par Bonvini (1974), et celle développée par (Clements et Keyser, 1983) sera utilisée.

Si l'on s'en tient à l'ordre proposé par Bonvini (1974), la syllabe occupe la dernière position dans l'étude du mot phonologique. Si l'on établit une hiérarchie du mot phonologique au phonème, la syllabe constitue la dernière étape où une division du plan phonématique recoupe une division au plan prosodique. C'est la position défendue dans l'étude de Bonvini (1974) qui propose la syllabe comme l'unité qui occupe la hiérarchie du mot phonologique. L'étude de la syllabe permet de comprendre les contraintes de combinaisons des segments et les règles phonologiques.

Pour Cléments et Keyser (1983), l'étude de la syllabe nous permet de déterminer la structure interne et de hiérarchiser les constituants composés de l'attaque et la rime sur la première branche et du noyau et la coda dans la seconde branche. Le noyau représente le sommet de sonorité de la syllabe tandis que l'attaque et la coda constituent ses marges. Ainsi, le noyau seul peut constituer une syllabe, par contre, il n'y a pas de syllabe sans noyau. Les différentes possibilités de syllabe selon les constituants qu'elle comporte.



- δ: syllable
- At : attaque
- Ri: rime
- No: noyau
- Co: coda
- X: segment

## **1. Méthodologie**

### **1.1. La recherche documentaire**

La recherche documentaire a concerné les différentes théories de la syllabe ainsi que les informations relatives au *ɣarmaciine*. Cette recherche a permis d'avoir des théories bien adaptées aux différentes parties de notre travail. Les ouvrages parcourus ont porté sur les informations relatives à la linguistique descriptive en général et sur la syllabe en particulier. Il s'agit surtout d'ouvrages généraux, d'articles de publication, et de documents académiques de plusieurs langues africaines.

### **1.2. Les enquêtes**

Des enquêtes de terrain ont été réalisées dans but de mieux peaufiner le corpus, et de mieux localiser les locuteurs du *ɣarmaciine* et circonscrire la zone d'étude.

### **1.3. La collecte des données**

Plusieurs séjours ont été faits à Fada N'Gourma en vue de collecter les données et de trouver les informateurs principaux ; ce qui a permis d'avoir un corpus bien transcrit qui obéit à la cohérence interne de la langue. Le questionnaire élaboré par le département de linguistique de l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) pour la description des langues comportant plus de 1500 lexiques et phrases regroupant essentiellement le système numéral, nominal et verbal.

### **1.4. L'analyse des données**

L'analyse des données a consisté à l'organisation des éléments de la collecte et à dégager les éléments concernant le mot phonologique. Dans l'organisation des éléments de la collecte, le dépouillement du corpus et des différentes informations a été fait, puis les données enregistrées transcrites.

## 2. Résultats et analyse des données

Le résultat des données se subdivise en trois (3) parties : la syllabation, les schèmes de syllabe et les fonctions des syllabes.

### 2.1. La syllabation

On entend par syllabation « [...] l'opération qui consiste à décomposer en syllabes différentes séquences phoniques de la chaîne » (Dubois et *al.*, 2001). Les mots d'emprunts peuvent fournir des données sur les structures possibles de la langue emprunteuse, surtout ceux qui sont bien intégrés.

Avant d'aborder la syllabe en *zarmaciine*, quelques mots empruntés au français et à l'arabe ont été examinés. En l'absence de données écrites, qui attestent l'existence de mots empruntés au *mooré*, quelques mots partagés par ces deux langues ont été trouvés.

**Tableau 1** : Quelques mots qui existent en *mooré* et en *zarmaciine*

<i>Moore</i>	Sens	<i>Zarmaciine</i>	Sens
<i>bírgà</i>	Fumier	<i>bírgì</i>	Fumier
<i>kólòkólò</i>	Dindon	<i>tólòtólò</i>	Dindon
<i>mǎǎfò</i>	Fusil	<i>mǎǎfà</i>	Fusil
<i>Bùrì</i>	Pain	<i>búurú</i>	Pain
<i>bóngò</i>	Circoncision	<i>bóngú</i>	Handicape

Il faut reconnaître que la parenté linguistique fait qu'il n'existe pas assez de différence du point de vue phonétique. À part la réalisation sonore de la consonne /t/ en /d/, ces mots ne révèlent rien de particulier sur la structure syllabique du *zarmaciine*.

#### 2.1.1. Les emprunts à l'arabe

Le tableau montre quelques exemples d'emprunts à l'arabe cités par Nicolai (1981).

**Tableau 2 :** Quelques emprunts à l'arabe

<i>Zarmaciine</i>	Sens
Alzàká	Richesse
Alzàm	Mors
Wăazú	Prêcher

### 2.1.2. Les emprunts au français

Le français étant la langue officielle dans les pays où le *zarmaciine* est parlé, son influence n'est pas à démontrer. Le tableau illustre quelques mots empruntés au français.

**Tableau 3 :** Quelques emprunts au français

Français		<i>Zarmaciine</i>
Melon	[ <i>melô</i> ]	<i>Mòoló</i>
Poison	[ <i>pwazô</i> ]	<i>Pwàzìní</i>

### 2.2. Les structures syllabiques du *zarmaciine*

**Tableau 4 :** Les structures syllabiques du *zarmaciine* se présentent de la façon suivante :

No	Structure	Exemple	Traduction
1	V	/ì/	Ils
		/â/	Il
		/â-fó/	Un
2	CV	/tá/	Prendre
		/ní/	Tu
		/wà/	Lait
3	Vv et Vc-	ái /ăy/	Je
		/àl-bòró/	Humain
4	CV <sub>v</sub>	gòí /gǒj/	Travail
		/kòj/	Chef
5	CvV	/mwaǎ/	Riz
		/găw/	Chasser
6	CVcc	/căng/	Souris
		/dăng/	Scorpion
7	CVc	hâm	Viande
8	CVv-	luú -tù	Néré

Ces schèmes syllabiques ont été divisés en deux séries en suivant la démonstration de Bonvini (1974, p. 161).

### *Série A*

- a) V / à/ pronom 3<sup>e</sup> personne du singulier et du pluriel  
/i/ pronom 3<sup>e</sup> personne du pluriel
- b) Vc « ir » nous
- c) Vv /ǎ/ 1<sup>ère</sup> personne du singulier
- d) CVv /kòí/ « un chef »  
/gàú/ « chasseur »
- e) CvV /mwǎ/ « le riz »
- f) CVcc /dǎng/ « scorpion »  
/cǎng/ « souris »  
/marg-marge/ « mélange de couleurs »
- g) CV /ní/ 2<sup>e</sup> personne du singulier

### *Série B*

- CVv-
- (1) /lũ-tù/ « néré »  
/bòo-rí/ « beauté »  
/gáa-nì/ « danse »  
/háa-rú/ « rire »
- CVc-
- /hán-gá/ « oreille »  
kór-nì « chaleur »  
bìr-gì « fumier »
- CVvV
- /kòjó/ « le chef »

#### *2.2.1. Série A*

Les schèmes de la série A se rencontrent soit à l'état isolé, soit comme faisant partie d'un constituant. Ils peuvent occuper n'importe quelle position : initiale, médiane et finale.

/V/ représente les voyelles /i/ et /a/ ainsi que l'archiphonème /N/ qui réalise soit [n], soit [m], soit [ŋ].

/-c-/ représente /r/ /n/

/-c/ représente /g/

-v- représente l'archiphonèmes I qui se réalise [j] devant les voyelles /o/ et /a/ et /U/ qui se réalise [w] devant les voyelles /e/ et /a/.

### 2.2.2. Série B

On retrouve ces schèmes en position initiale et finale. Ils n'apparaissent jamais à l'état isolé ni à la position médiane.

/-c-/ représente /r, l, s, m, n, g/. Ce sont ces consonnes qu'on retrouve sous la forme de géminée dans les dissyllabes /CVC-CV/ comme nous l'avons démontré au chapitre IV à l'exception de /s/ et /g/. Ce sont les mêmes qui apparaissent comme -C- dans les dissyllabes CVCV. Lorsque V disparaît, ils se rattachent à -V- qui les précède et forme avec lui une syllabe. La réalisation de -c- est différente de C-. C- se réalise tendu alors que -c- se réalise lâche pour dire que la consonne à l'intervocalique ou en fin de syllabe fermée se réalise « lâche » alors que quand elle constitue l'attaque, elle se réalise « tendu ». La laxité de -c- est un trait prosodique de la syllabe.

-v- a deux réalisations selon sa position :

a) Lorsqu'il est placé avant V

Il se réalise comme un archiphonème /U/ avant la voyelle centrale /a/ et qui est réalisée sous forme de labialisation.

b) Lorsqu'il est placé après V

Il se réalise comme les archiphonèmes /I/ devant /o/ et /a/ et se réalise [j] et /U/ devant e, et a et se prononce [w]. Au plan syllabique, il devient un phonème marginal.

**Tableau 5** : les schèmes syllabiques

	I	II
A	V	CvV
	CV	
	Vc	
	Vv	
	CVv	
	CVvV	
	CVcc	
	B	CVv-
CVc-		

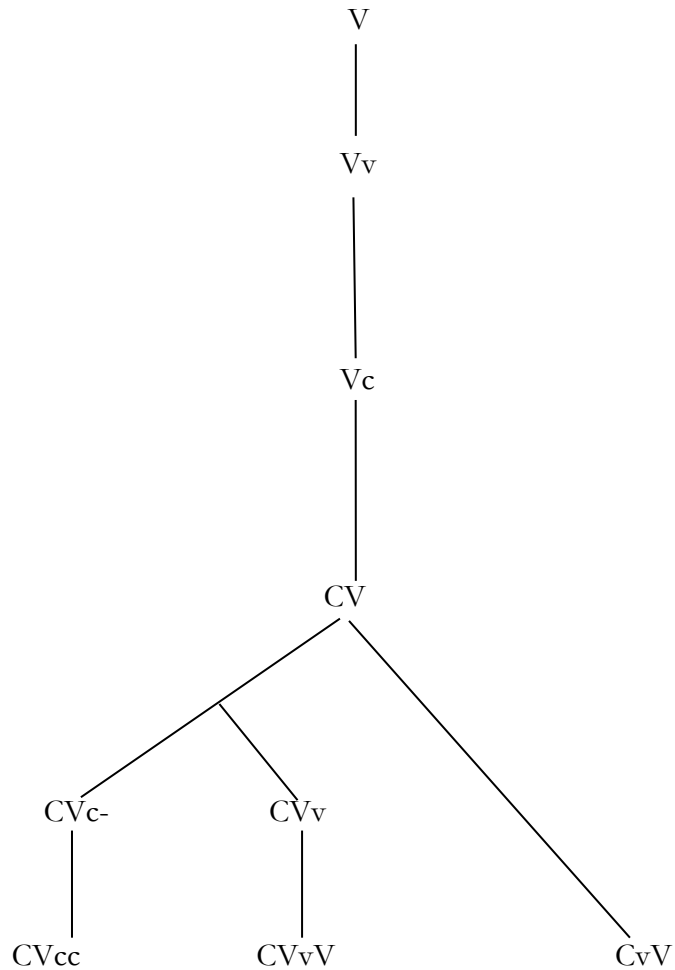
A représente les schèmes syllabiques que l'on rencontre soit de façon isolée soit à l'intérieur d'un terme.

B indique les types de syllabes qui apparaissent en initiale et en finale. Ils ne peuvent pas être employés de façon isolée.

I regroupe les types de syllabes qui n'admettent pas d'autres phonèmes marginaux précédant V en dehors de c.

II représente les types de syllabes qui acceptent la présence d'un phonème marginal entre C et V.

Comme l'indique le tableau, I est plus fréquent que II et A est plus fréquent que B au plan lexical qu'au plan du discours. Nous schématisons ces schèmes syllabiques en montrant les élargissements réalisés à partir du noyau syllabique V :



Cette figure montre que la variation syllabique en *zarmacine* a pour cause l'élargissement du noyau V par l'adjonction de différents traits soit avant, soit après :

-avant : asyllabité :C-  
 Labialisation : -v-  
 -après : longueur : -v-  
 Laxité : -c-

Ces traits ne se définissent que par rapport à V. Ils affectent des phonèmes « marginaux ». Ce sont des « asyllabèmes ». C'est l'occasion d'examiner les traits de V lui-même. Les traits de V sont quatre : tonalité, modulation, syllabicité, nasalité.

### 2.2.3. Tonalité

V connaît deux registres comme hauteur mélodique : il s'agit des tons hauts, bas. La tonalité de V a une valeur oppositive, comme l'indiquent ces rapprochements.

cí « construire »	háabú « balayer »
cì « dire »	háabù « frire »
gáj « garder »	cità « gécko »
gàj « durer »	cità « cicatrice »
lóndí « cloche »	
lòndí « moelle »	

V à travers les tons haut et bas assume une fonction distinctive dans le cadre de la syllabe. Ces traits ne sont pas phonématiques mais des traits prosodiques. En *zarmaciine*, la hauteur mélodique permet de distinguer un verbe d'un nom, un adjectif d'un verbe et *vice-versa* (cf. tableaux 24 et 25).

Il a été difficile de trouver des paires minimales pour les phonèmes vocaliques.

## 3. Discussion

La discussion va concerner la modulation, la nasalité, l'asyllabicité, la labialisation, la laxité, la longueur

### 3.1. Modulation

Tout comme la tonalité, la modulation peut assumer une fonction distinctive. La modulation est la réalisation du ton montant ou descendant.

bâw « varan »  
bàw « varan d'eau »  
kǒj « chef »  
kój « partir »  
bĩ « hier »  
bí « noir »

La modulation est à considérer comme la succession de deux tons ponctuels différents. Elle se produit lorsque V est le résultat d'une contraction de V+V ou lorsque V disparaît dans les cas de CVCV ou CVvCV ou CVcCV. Lorsque V disparaît dans le cadre du nom composé, -C- se rattache au plan syllabique à V qui le précède. Le ton de -V passe alors sur -V- formant un ton complexe avec le ton de ce dernier.

/kòí/ donne /kǒj/ « chef »  
/gàú/ donne /gǎw/ « chasseur »  
/hámni/ donne hâm « viande »  
kóoni donne kô « dérivatif du nom agent »

La modulation vient de la fusion de deux éléments syllabiques virtuellement indépendants. Cela montre que le ton n'est pas lié au phonème qui le supporte mais plutôt à la syllabe. Elle constitue un trait prosodique.

La modulation est à la fois un trait contrastif et prosodique. Elle affecte V de la syllabe qui disparaît. Le ton de la syllabe disparue est reporté sur l'autre syllabe et c'est ainsi que se produit la modulation.

### 3.2. Syllabicit 

C'est le trait propre à V. Il est le résultat du contraste de V avec z ro dans le cas du sch me asyllabique V et du contraste de V avec les diff rents phon mes marginaux qui le pr c dent ou qui le suivent dans les autres sch mes asyllabiques. C'est donc un trait essentiellement contrastif.

### 3.3. La nasalité

La nasalité est interprétée comme un trait contrastif et asyllabique de V. Il ressort que V se définit selon quatre traits : tonalité, modulation, syllabité et nasalité. Seul le trait de tonalité est oppositionnel. Quant aux autres, ils sont des traits contrastifs.

La syllabe du *zarmacine* se définit ainsi qu'il suit :

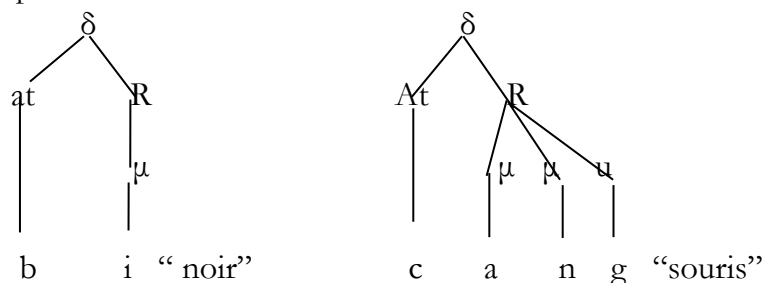
Nécessairement par la présence d'un phonème central, par la présence du trait prosodique oppositionnel, par la présence du trait prosodique contrastif « syllabité ».

Accessoirement par la présence d'un ou plusieurs phonèmes marginaux, par la présence des traits contrastifs que sont la modulation, la nasalité, l'asyllabité, la labialisation, la laxité et la longueur.

### 3.4. La longueur syllabique

Les syllabes en *zarmacine* peuvent être longues ou brèves. La syllabe est dite longue lorsque sa rime est branchante et brève si celle-ci est non branchante.

Exemple:



Tout comme en *kaadciine*, selon Ouédraogo (2011, p. 150), « la distinction entre syllabe brève et longue est importante pour expliquer l'apparition du ton modulé ».

### 3.5. Les fonctions de la syllabe

La syllabe assume en *zarmacine* trois fonctions essentielles : elle assume une fonction démarcative ; elle sert à réguler les

combinaisons des segments ; elle détermine l'apparition du schème du ton modulé.

### 3.5.1 La fonction démarcative

Tout comme en *kaadciine*, la fonction démarcative est imposée par les règles combinatoires. Comme nous l'avons constaté au niveau de la combinatoire, la frontière de la syllabe est marquée par -V ou -v qui représente toutes les voyelles et -c les phonèmes /r/, /m/, /n/.

Exemples :

- (2) zù.rú « courir »
- (3) múu.sù « chat »
- (4) sín.gè « éphémère »
- (5) ǎj.nì « mil »
- (6) tá.màr.zá « raisin »

### 3.5.2. La fonction régulatrice des combinaisons segmentales

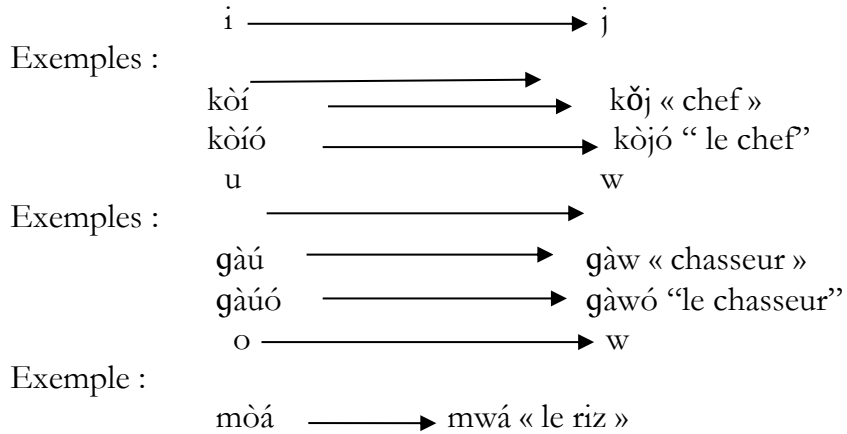
La syllabe permet de connaître les contraintes segmentales. Ainsi en *zarmaciine*, la frontière de la syllabe fermée est marquée par les nasales /m/, /n/, les consonnes /p, l, r, s/ comme nous l'avons vu dans le chapitre IV donc on comprend pourquoi les mêmes consonnes sont gémées en *zarmaciine*.

Exemples :

- díp -pá : « queue »
- kǒp-tò « feuille »
- kís-mà « osseille »
- hám-nì « viande »
- hán-gá « oreille »
- jól-ló « salive »
- fár-kaǰ « âne »

Au niveau des voyelles, la syllabe n'admet pas une succession de deux voyelles hétérotimbres. En *zarmaciine*, la voyelle la plus ouverte sera le noyau de la syllabe et la voyelle la moins ouverte devient une

semi-consonne et devient l'attaque de la syllabe suivante de la façon suivante :



Ces exemples illustrent bien l'algorithme de la syllabation de la façon suivante :

- a) Sélectionner les voyelles les plus ouvertes pour en faire des noyaux



- b) Appliquer le principe de la primauté de l'attaque syllabique.

La voyelle qui n'est pas noyau devient une semi-consonne et l'attaque syllabique en s'associant au segment immédiatement placé à sa gauche pour former une syllabe.



### 3.5.3. La syllabe et l'assignation du ton modulé

En *zarmaciine*, il y a deux tons phonologiques : le ton haut et le ton bas. Le ton descendant  $\hat{\text{ }}$  comme la combinaison des tons haut et bas et le ton montant  $\check{\text{ }}$  comme la combinaison des tons bas et haut.

En *zarmaciine*, les schèmes BH et HB s'opèrent de la droite vers la gauche sur la base d'un ton par more. Dans les syllabes longues ou fermées, les tons haut et bas peuvent se combiner et sont portés par le noyau syllabique. On retrouve les tons modulés dans les syllabes de structures CV, CVVCV, CVC l'origine des tons modulés.

Nicolăi (*op.cit*) a recensé trois cas de figure qui expliquent la formation des tons modulés dans les dialectes songhay. Le premier cas résulte de la disparition d'une voyelle finale dans les disyllabes de formes CVCV qui s'abrège en CVC. Le deuxième cas est la disparition du phonème consonantique en position intervocalique dans les disyllabes de forme CVCV qui se réduit en CV, car la longueur vocalique n'est pas pertinente dans cette position. Le dernier cas provient de la disparition d'un phonème consonantique dans les trisyllabes de forme CVCVCV qui devient CVVCV.

Exemples :

jōḥ « chameau »  
zǎm ~zàmú « forgeron »  
lũütù « nééré »

Fidèle à l'analyse, et suivant Nicolăi, on découvre que certains exemples de structures CVC qu'il a cités peuvent être analysés comme faisant partie des structures CVv, car -v qui est une voyelle moins ouverte devient une semi-consonne et V la voyelle la plus ouverte devient le noyau de la syllabe.

Exemples :

gàú —————> gǎw « chasseur »  
kòí —————> kǒj « chef »

Les structures CVC peuvent provenir aussi de la chute de la dernière syllabe dans les structures CVC+CV.

Exemples :

hámni —————> hâm « viande »  
dǎng —————> scorpion

La structure de la syllabe CVCC où -CC représente /n+g/. C'est une structure qui tend à disparaître. La séquence /n+g/ est réalisée [ŋ]. Il est émis l'hypothèse que la séquence /n+g/ appartient à deux syllabes. En comparant le singulier et le pluriel on constate, d'une part l'élision de la voyelle finale car il s'agit de deux syllabes, mais avec la perte de la voyelle finale celui-ci se réalise comme une syllabe. D'autre part, il est constaté que la voyelle se nasalise toujours au pluriel et que ce phénomène ne se produit uniquement que dans une syllabe fermée nous pensons que cette séquence appartient bel et bien à deux syllabes.

dǎng se réalise [dǎŋ] « scorpion » dǎngǎj « des scorpions »  
cǎng se réalise [cǎŋ] « souris » cǎngǎj « des souris »

## Conclusion

La syllabe est la partie qui nous éclaire sur les différentes structures syllabiques et la présence des semi-voyelles /w/ et /j/. La construction de la syllabe obéit au principe de sonorité des segments. Le noyau syllabique est l'élément le plus sonore. La syllabe joue trois fonctions en *zarmaciine* : une fonction démarcative, une fonction de régulation de la combinaison et une fonction de l'assignation du schème tonal modulé bas - haut ou haut - bas.

La syllabe du *zarmaciine* se définit nécessairement par la présence d'un phonème centrale, la présence du trait prosodique oppositionnel, la présence du trait prosodique contrastif « syllabité » et, accessoirement, par la présence d'un ou plusieurs phonèmes marginaux ; la présence des traits contrastifs suivants : modulation, la nasalité, l'asyllabité, la labialisation, la laxité, la longueur. Les schèmes syllabiques sont : V, CV, Vc, Vv, CVv, CvV, CVvV, CVc-, CVcc, CVv-.

## Références bibliographiques

- ANGOULARD Jean-Pierre, 1997, *Théorie de la syllabe : rythme et qualité*, CNRS éditions, Paris, 224 pp
- BONVINI Emilo, 1974, *Traits oppositionnels et traits contrastifs en Kasim*, Paris, Presse du CNRS.
- BROUSSEAU Anne Marie et NIKIEMA Emmanuel, 2001, *phonologie et morphologie du français*. Canada, Fides, 447p.
- CLEMENTS Georges Nickerson, 1990, *The Role of the Sonority Cycle in Core Syllabification*, Cambridge University Press.
- CLEMENTS Georges Nickerson, KEYSER Samuel Jay, 1983, *CV Phonology: a Generative Theory of the Syllable*, Cambridge, MIT Press, 191 p.
- CREISSELS Denis, 1994, *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, 1<sup>ère</sup> éd., Université Stendhal-Grenoble 3, ELLUG, 287 p.
- DELPLANQUE Alain, 1986, *la langue dagara, Essai de Sémiologie linguistique*, Paris VII, Thèse de Doctorat d'État es lettres, 764 p.
- DUBOIS Jean, et al., 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514 p.
- ILBOUDO Wendlamita Charles, 2024, *Le zarmaciine (parler sonray de Fada N'Gourma) : phonologie et morphologie du nom et du verbe*, Thèse de Doctorat Unique, Université de Ouagadougou, 388 p.
- KATAMBA Francis, 1989, *An introduction to phonology*, Essex, England, Longman, 328 p.
- KEDREBEOGO Gerard, 2003, "Syllable Structure in Samoma" in Dakubu and Osam (Eds.), *Studies in the Languages of the Volta Basin*, Proceedings of the Annual Colloquium of the NEWMAN P., 1972, « syllabe weight as a phonological variable », *Studies in African*.
- OUEDRAOGO Tiga Alain, 2011, *Le kaadciine (parler sonay de Wanobyã) : phonologie et Morphologie du nom et du verbe*, Thèse de Doctorat unique, Université de Ouagadougou 306 p.
- ROUVILLE Céline, 1987, *Organisation sociale des Lobi. Une société bilinéaire du Burkina Faso et de Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 289 p.

## Table des matières

L'éthique de l'enfant au berceau dans l'œuvre de Rousseau ... MILLOGO Zézouma, YAMEOGO Issaka.....	25
Le pacifisme, critique freudienne d'une doctrine à finalité hors de portée ... SORO Nanga Jean.....	47
Facteurs sociaux et communicationnels de la perception de la science par des lycéens ouagalais ... OUEDRAOGO Patoin-Samba Juste Honoré.....	65
Gestion des ressources naturelles partagées en Afrique : un défi écologique et de développement durable ... SORO Donikpoho David.....	97
A. Honneth et la discussion de la théorie critique ... TOUBOUI Bi Drigone Gilles Martial.....	117
L'adaptation au théâtre, entre réappropriation et trahison : de L'Étrange destin de Wangrin de Amadou Hampâté Bâ à Héritage de Douniwata Noël Minoungou ... TARNAGDA Boukary.....	137
Perceptions et usages des technologies de l'information et de la communication au Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo au Burkina Faso ... ROUAMBA Palingwindé Inès Zoé Lydia, GAYERI Boama.....	157
Archéologie de sauvetage et patrimoine culturel menacé : cas du permis minier de Tanlouka au Burkina Faso ... KI Léonce.....	179
Facteurs associés à la consommation des drogues illicites chez les élèves des lycées et collèges de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso en 2024 ... GNADA Noël, SARIGDA Maurice KIEMDE Adama, TASSEMBEDO Sharrif Azoudine Wendpanga OUEDRAOGO Smaila.....	197

La portée du dialogue dans l'hymne nationale du Mali... DRABO Amba Victorine .....	231
Analyse anthropobiologique de l'adéquation entre la morphologie et le barème du saut en hauteur chez des élèves ivoiriens en classe d'examen ... COULIBALY Siaka .....	253
Profil sociodémographique des personnes déplacées internes de Kaya et de Kongoussi (Burkina Faso) ... SAWADOGO P. Maurice, SIA Drissa, ONADJA Yentéma, TIENDREBEOGO W.-T. Cédric Donald, NGUEMELEU Éric Tchouaket.....	273
Déforestation et migration : quand Daloa « la cité verte » devient « la gare d'Italie » ... KOUAKOU Guy Charles Kokoret .....	291
Prosopographie et Éthiopée dans Soundjata ou l'Épopée Mandingue de Djibril Tamsir Niane ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	313
L'impossible acclimatation des moutons mérinos en Haute-Volta (1917-1927) ... SAMBARE Boubacar.....	331
Impératif de sécurité contre le risque de contamination des maladies bactériennes et virales chez les éboueurs des déchets des soins médicaux : cas du C.H.U - OWENDO et de l'I.M.I Professeur Daniel GAHOUMA du Gabon ... ... MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait, BOUNDENGHAN Méthode Claudien .....	351
Facebook, un outil pédagogique au service de l'enseignement primaire au Burkina Faso ... OUÉDRAOGO Boureima, GUBLEWEOGO SORÉ Kadidjatou .....	369
Les représentations sociales des parents d'élèves sur les cours d'appui dans les établissements d'enseignement secondaire de la ville de Manga ... OUATTARA Issa, DIARRA Bonaventure, BONKOUNGOU Koung-Nongom .....	403
Les Périls de la culture africaine dans Le Cri de l'espoir de Jean-Pierre Guingané ... KPATCHA Komi, BLAKEMA Afî .....	421

Entre volontarisme et réalisme : à propos de la pensée du Président Thomas Sankara sur l'annulation de la dette ... SANGARÉ Salifou .....	447
Neutralité de la dégradation des terres (NDT) dans le nord du Burkina Faso : cartographie selon les ODD 15.3.1 et confrontation aux réalités locales ... OUEDRAOGO Soumaila, YARGA Paul Hahadoubouga, SANKARA Souleymane, YAMEOGO Lassane .....	501
La syllabe en <i>zarmacine</i> ... OUEDRAOGO Tiga Alain, ILBOUDO W. Charles .....	525
Politique de maintien de l'ordre et contrôle des barrières de route au Tchad ... MANATOUMA Kelma .....	543